

20 SEP. 2024

ARRIVÉE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/09/2024

Date d'affichage : 19/09/2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Demande de subvention : Association Addict'Eure Ouest

Monsieur le Maire informe ses collègues que l'association Addict'Eure Ouest a été créée le 25 Mars 2024 suite à des divergences avec la Présidence de l'Association Entraid'Addict. L'Association Addict'Eure Ouest présidée par Monsieur GAUGAIN Gilles sollicite une subvention pour le fonctionnement de cette association dont le but est d'accompagner les personnes souffrant d'addictions. Une permanence sera effectuée sur Thiberville.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (Par 19 Voix Pour) décide d'accorder une subvention de 200 euros à cette nouvelle association.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 65748 de la section de fonctionnement du budget COMMUNE.

Certifié exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EUREUX et publication par voie
d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

